Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_19-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 octobre 2026

DEL_20261014_19

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **27**
De votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M Gilbert LEMESTRE, Maire,

Objet :

Association Professionnelle d'Insertion par l'Economie (APIE)

Désignation des représentants du Conseil Municipal

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Et que la convocation avait été faite le

7 octobre 2026

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

L'APIE organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en parcours d'insertion afin de faciliter leur insertion sociale et leur intégration durable dans le marché du travail.

Il est demandé au Conseil municipal de désigner un représentant pour siéger au conseil d'administration de l'APIE. Le Maire propose la candidature de Mme Sylvie BRANGER.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-25,
VU la délégation du conseil municipal au Maire en date du 14 octobre 2026,
CONSIDERANT la proposition du Maire de nommer Mme Sylvie BRANGER pour représenter la commune au conseil d'administration de l'APIE,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_19-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

Article 1 : De désigner Mme Sylvie BRANGER comme représentant du Conseil Municipal pour siéger au conseil d'administration de l'APIE.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7

VILLE DE TRIGNAC 44570

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE